

Allier charge politique et boulot: de plus en plus dur



(Photo: Â©pierre Albouy)

« Dans mon activité professionnelle, j'ai réduit mon taux horaire et mes responsabilités managériales, sinon j'explosais. » Conseiller administratif à Plan-les-Ouates (10'000 habitants), Xavier Magnin n'est pas seul dans ce cas. Ses collègues de l'Exécutif communal, et bien des magistrats d'autres communes, ont dû se résoudre à faire de même pour assumer leur tâche politique en parallèle de leur profession. Concilier les deux est de plus en plus difficile, déplorent en chœur élus et partis, alors que les mairies seront renouvelées ce printemps.

Davantage de paperasse

Selon de nombreux édiles, le travail s'est complexifié tandis que les tâches administratives, notamment, ont explosé ces dernières années. Particulièrement vis-à-vis du Canton, surtout si l'urbanisation communale est en plein essor.

Par ailleurs, l'époque où les employeurs faisaient régulièrement preuve de souplesse envers leur personnel élu est révolue. « Dans un monde où les exigences de rendement et de compétitivité ont augmenté, un collaborateur qui siège dans un Exécutif communal représente plutôt un moins qu'un plus », note Bertrand Reich, président du PLR. « Au même titre qu'un gradé à l'armée, pour certaines entreprises, un salarié avec une charge politique est surtout susceptible d'être plus absent que d'autres », décrypte Véronique Kämpfen, porte-parole de la Fédération des entreprises romandes-Genève.

Si par le passé, compter une maire ou un conseiller administratif au sein de son effectif pouvait être gratifiant pour l'employeur, ce n'est plus forcément le cas. « Un tel titre est moins valorisé qu'avant, analyse [Alexandra Rys](#), porte-parole de la

Chambre de commerce et d'industrie. De manière générale, il y a dans l'opinion publique une perte de valeur du politique. »

Mauvaise image

Président du PS, Gérard Deshusses reprend à la volée: « Les politiciens sont décriés, leur image est mauvaise et le prestige de la fonction s'est amoindri. Un collaborateur qui siège dans un Exécutif ne rapporte rien à son patron. L'économie a pris le pas sur le politique. » La première n'aurait donc pas envie de faire d'efforts pour le second? Véronique Kämpfen nuance: « Certains estiment qu'un employé avec une charge politique lui permet de développer un réseau plus vaste. C'est donc une valeur ajoutée pour l'entreprise. »

Enfin, le poids qui pèse sur les édiles ne disparaît pas une fois sorti du bureau à la mairie. Leur présence est souvent requise au sein de divers groupements et associations, relève Xavier Magnin. « Mais on peut se demander si cela doit toujours être au magistrat d'y représenter la municipalité... »

Egalement président de l'Association des communes genevoises, l'élu estime que s'il y a toujours beaucoup de candidatures aux Exécutifs – « parce que le travail y est très intéressant, diversifié, et permet même de parfois changer d'orientation professionnelle par la suite » -, aujourd'hui, « assumer en parallèle activités professionnelles et charges politiques, ça devient limite ».

Ça se presse au portillon

Il y aura un nombre record de candidats aux élections municipales, dans un mois. En tout, 1863 personnes se présenteront aux Délibératifs des 45 communes du canton, et 241 dans les mairies. En 2015, ils étaient respectivement 1723 et 222. Le peuple choisira ses conseillers municipaux le 15 mars. A cette date se tiendra également le premier tour des élections aux Exécutifs. Le second tour aura lieu le 5 avril. Dans vingt petites et moyennes communes, ce scrutin sera totalement ou partiellement tacite, car le nombre de candidats y est égal au nombre de postes de maires, adjoints ou conseillers administratifs à pourvoir.